



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assistants maternels

Question écrite n° 5964

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre délégué à la famille sur la réforme du statut des assistantes et assistants maternels. En effet, il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance de cette profession lorsqu'on connaît les difficultés que rencontrent les parents pour faire garder leurs enfants. Des groupes de travail ont été constitués et ont formulé soixante-deux propositions visant à lutter contre la précarité de cette catégorie professionnelle. Aussi il lui demande quelles initiatives il entend prendre afin de permettre la refonte de ce statut tant attendue par ces personnels.

Texte de la réponse

Les assistantes maternelles accueillent chaque jour 650 000 enfants. Elles offrent aux familles un mode de garde très apprécié à la ville comme à la campagne. Cette profession souffre d'un manque de reconnaissance et bénéficie d'un statut qui ne semble plus adapté à la réalité de ses tâches et des évolutions de la société. Dans ce contexte, sur la base de soixante-deux propositions émanant de trois groupes de travail, le ministre délégué à la famille, conscient des difficultés de cette profession qui n'ont que trop duré, a entrepris de réformer son statut. Les travaux des services et les concertations avec les différentes parties prenantes de cette réforme sont désormais très avancés. Le ministre délégué à la famille présentera, au cours de la conférence de la famille qui se tiendra au printemps 2003, un ensemble de mesures visant à réformer ledit statut.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5964

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3943

Réponse publiée le : 6 janvier 2003, page 64